

Le 4 mai 2020

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 4 mai 2020 à 20h00 en la salle du conseil, situé au 541, rue Notre-Dame.

Sont présents en visioconférence: M. Marcel Bergeron, conseiller, siège no.1
Mme Manon Blanchette, conseillère, siège no.2
M. Gérard Martin, conseiller, siège no.3
M. Alex Desfossés-Cusson, conseiller, siège no.4
M. Carl Langlois, conseiller, siège no.5

Est absent : M. Guy Bournival, conseiller, siège no.6

Formant quorum sous la présidence de M. Sylvain Jutras, maire. La directrice générale et secrétaire-trésorière, M^{me} Isabelle Dumont, est également présente.

ORDRE DU JOUR

1. Séance à huis clos et en visioconférence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
4. Adoption des comptes à payer et déboursés du mois
5. Maire suppléant
6. Adoption règlement 2020-418 modifiant le règlement de taxation pour le report des paiements de taxes
7. Renouvellement licence conseil sans papier
8. Génératrice station de pompage
9. Traitement contre les fourmis et les araignées
10. Rapport des comités
11. Les P'tites boîtes à Lunch
12. Fête Nationale 2020
13. Recherche de fuites sur le réseau de distribution d'eau potable
14. Ville de Drummondville: entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture
15. Demande de prolongement concordance au schéma
16. Matériel de prévention
17. Vacances 2020
18. Resurfaçage rue Biron
19. Divers
 - a) Appel d'offres pavage rue Blake
 - b) Renouvellement adhésion Copernic
20. Correspondance
21. Période de questions
22. Levée de la séance

1. SÉANCE À HUIS CLOS ET EN VISIOCONFÉRENCE

2020-80

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020; jusqu'au 7 avril 2020 par le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020, jusqu'au 16 avril 2020 par le décret numéro 418-2020 du 7 avril 2020 et jusqu'au 24 avril 2020 par le décret numéro

460-2020 du 15 avril 2020; jusqu'au 22 avril 2020 par le décret 478-2020; et jusqu'au 6 mai 2020 par le décret 500-2020 du 29 avril 2020;

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

Il est proposé par M. Marcel Bergeron, appuyé par M. Alex Desfossés-Cusson et résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-81

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Alex Desfossés-Cusson et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants:

19. Divers a) Appel d'offres pavage rue Blake
 b) Renouvellement adhésion Copernic

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2020-82

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance du 6 avril 2020 au moins soixante-douze (72) heures avant la tenue de la présente;

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Carl Langlois et résolu d'en faire l'adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS DU MOIS

2020-83

Il est proposé par M. Marcel Bergeron, appuyé par M. Carl Langlois et résolu d'adopter les déboursés et comptes à payer ci-dessous.

LOISIRS ET CULTURE

Déboursés

Visa (Régie alcool \$200 permis, Quinc. vieux Qc crochets fonte chalet 60.81\$, Amazon quincaillerie chalet et centre 36.99\$, 57.18\$, Antique 3A teinture marches centre 74.68\$)	429.66
Maskatel (tél. biblio)	56.09
Maskatel (tél. centre)	110.99

Hydro-Qc (élect. chalet balle)	151.70
Hydro-Qc (élect. centre)	3 280.36
Hydro-Qc (élect. tennis)	13.83
Hydro-Qc (élect. parc LaFerrière)	19.25
Cogéco câble (internet centre)	111.00
Cogéco câble (internet biblio)	105.72
R. Pagé Élect (panneau mobile)	1 651.46
total	5 930.06

Comptes à payer

Acier Victoria (aluminium modules scènes)	3 653.22
Alarme 2200 (surveillance annuelle)	143.72
Centre Québec sans fil (internet sans fil biblio/centre)	170.00
École danse Team Evidanse (costume)	30.00
FBL (états financiers CDSE 2019)	6 553.58
Préfontaine (peinture)	182.62
Thomas Caya (quinc)	229.05
total	10 962.19

SERVICE INCENDIE**Déboursés**

Hydro-Qc (élect. caserne)	744.99
9302-3703 Québec inc (essence camion)	447.45
Restaurant Le Canadien (feu Ste-Clotilde)	367.33
Harnois (essence camion)	584.97
total	2 144.74

Comptes à payer

Cauca (module du 1er avril au 30 juin)	610.52
Garage Fortier (inspection camions)	570.74
Mike Larocque (eau, gatorade)	98.09
Protection CFS (rempl. bonbonnes, location détecteur gaz)	3 698.41
Remorquage Pinard (remorquage camion feu)	474.28
total	5 452.04

MUNICIPALITÉ**Déboursés**

Visa (Isothermique acompte fenêtres sous-sol HV 1 864.50\$, Postes Canada envois 291.55, 166.35, 145.78\$, zoom conférence vidéo 20.00, visa ajustement 308.04)	2 796.22
Asphalte Lemaire (chauffage garage 21 fév au 19 mars)	183.64
Asphalte Lemaire (location garage mai)	1 200.00
Maskatel (tél. ass.eaux)	89.43
Maskatel (tél. garage)	89.43
Maskatel (tél.fax hôtel ville)	174.40
Union Vie (ass.coll)	2 768.53
Hydro-Qc (élect. lumières rues)	1 019.85
Hydro-Qc (élect hôtel ville)	70.99
Hydro-Qc (élect. poste St-Lambert)	1 697.21
Hydro-Qc (ass. eaux)	928.38
Hydro-Qc (station pompage)	3 209.38
Aquatech (suivi installations eaux)	1 695.88
Vidéotron (cellulaire employé)	40.00
Cogéco câble (internet station pompage)	140.16
Cogéco câble (internet hôtel ville)	105.72

Harnois (essence)	504.44
Bell Mobilité (cellulaire)	48.25
Soc.Can. Postes (envoi gros rebuts)	145.78
Receveur Canada (remises DAS)	3 033.70
Revenu Qc (remises DAS)	8 679.53
Hydro-Qc (élect. abri)	653.98
total	29 274.90

Comptes à payer

Groupe Maska (huile)	53.05
Adtex (mise à jour site internet)	51.74
Alarme 2200 (batterie hôtel ville)	120.72
Asphalte Lemaire (chauffage garage 20 mars à avril)	375.54
Avizo (puits no.6)	958.61
Buropro (papeterie)	116.56
Carrières PCM (pierre)	829.76
Centre Québec sans fil (internet sans fil hôtel ville)	85.00
Codelibre (station pompage et puits)	782.98
Steve Desharnais (repas fuite)	8.51
Dicom (envoi)	37.55
Electro Concept (intervention poste Notre-Dame)	572.01
Environnex (analyses eaux)	691.88
Primerica (reer)	970.56
GGL (quinc)	69.56
Groupe Ultima (ass. bornes fontaines)	383.00
ICO (conseil sans papier)	911.89
Industrielle Alliance (reer employé)	7.52
Javel Bois-Francis (chlore)	834.07
Entreprises Clément Forcier (balai rue)	2 586.94
Pompes R. Fontaine (rép. pompe St-Lambert)	2 176.95
Longus (huiles)	566.28
Machinerie Benoit Frères (quinc)	252.37
MRC Drummond (quote part)	7 360.47
NDBC Paroisse (taxes citoyen)	164.94
Oxy Centre (gants)	16.70
Pharmacie Lapierre (purell)	5.16
R. Pagé Élect (lumières rues Led, et brûlées)	8 024.65
RGMR Bas St-Francois (collecte matières résid.)	6 608.22
Réal Huot (manchon)	350.67
Signalisation 2020(signalisation fuite)	618.00
Signalisation Lévis (rubans danger)	137.05
Syndicat (remise)	293.06
Thomas Caya (quinc)	955.26
Vacuum 2000 (fuite, trouble Des Érables, poste St-Lambert)	4 196.60
Veolia (produits station pompage)	1 116.69
Ville Dr'ville (audition cour)	129.35
total	43 366.82

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

5. MAIRE SUPPLÉANT

2020-84

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Marcel Bergeron et résolu de nommer Mme Manon Blanchette maire(sse) suppléant(e) et remplaçant(e) à la MRC Drummond en cas d'absence du maire pour la

période du 1er juin au 30 septembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

6. ADOPTION RÈGLEMENT 2020-418 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE TAXATION POUR LE REPORT DES PAIEMENTS DE TAXES

2020-85

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-418
MODIFIANT LE RÈGLEMENT FIXANT LES TAUX DE TAXES, LES INTÉRÊTS SUR ARRÉRAGES, LES COÛTS DES PERMIS, LES TARIFS D'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020
NUMÉRO 2019-414**

ATTENDU QUE la Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village a adopté le 16 décembre 2019, le Règlement 2019-414 applicable pour l'année 2020;

ATTENDU QUE l'article l'article 989 du *Code municipal du Québec* autorise le conseil municipal/de ville à imposer et à prélever sur le territoire de la municipalité/ville, par voie de taxation directe, soit sur les biens-fonds imposables de son territoire, une taxe basée sur leur valeur portée au rôle d'évaluation afin de pourvoir aux dépenses d'administration de celle-ci;

ATTENDU QUE l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale* autorise le conseil municipal Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village de permettre que le paiement des taxes municipales soit effectué en plusieurs versements;

ATTENDU QUE la municipalité a prévu, conformément à l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, que le paiement des taxes pouvait être fait en 4 versements;

ATTENDU QUE la situation de plusieurs citoyens et citoyennes pourrait devenir précaire en raison du COVID-19 et des consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné par le conseiller M. Gérard Martin lors de la séance du conseil tenue le 6 avril 2020 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

Il est proposé par M. Carl Langlois, appuyé par M. Marcel Bergeron et résolu :

EN CONSÉQUENCE, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

QUE les échéances des versements afin d'acquitter le paiement des taxes municipales prévues au Règlement numéro **2019-414** sont reportées aux dates suivantes :

Anciennes échéances	Nouvelles échéances
8 mai 2020	8 juillet 2020
7 août 2020	7 septembre 2020
9 octobre 2020	9 novembre 2020

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Isabelle Dumont

Directrice générale/secrétaire trésorière

Sylvain Jutras

Maire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

7. RENOUVELLEMENT LICENCE CONSEIL SANS PAPIER

2020-86

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Alex Desfossés-Cusson et résolu d'autoriser le renouvellement du contrat entre la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village et ICO technologies inc pour la licence et le soutien technique du logiciel du conseil sans papier au coût de 793.12\$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

8. GÉNÉRATRICE STATION DE POMPAGE

2020-87

Étant donné le feu ayant détruit l'abri le 12 février 2019;

Étant donné la disponibilité des blocs de béton;

Il est proposé par M. Marcel Bergeron, appuyé par M. Alex Desfossés-Cusson et résolu d'autoriser la mise en place de blocs de béton autour de la génératrice de la station de pompage à titre d'essai.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

9. TRAITEMENT CONTRE LES FOURMIS ET LES ARAIGNÉES

2020-88

Il est proposé par M. Carl Langlois, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu de mandater les Entreprises Maheu extermination Ltée pour le traitement contre les fourmis et les araignées au coût 337.50\$ plus taxes.

ADOPTÉE

10. RAPPORT DES COMITÉS

Les membres du conseil font rapport de leurs comités respectifs s'il y a lieu.

Comité consultatif d'urbanise: Alex Desfossés-Cusson

Comité Hygiène du milieu et travaux publics: Sylvain Jutras

Comité loisirs, culture et famille: Gérard Martin

Comité Bibliothèque: Manon Blanchette

Comité Sécurité publique: Guy Bournival

Comité finances et administration: Carl Langlois

Comité Budget: Marcel Bergeron

11. LES P'TITES BOÎTES À LUNCH

2020-89

Étant donné qu'il n'y aura pas de tournoi de Golf cette année pour venir en aide aux P'tites boîtes à Lunch vu la COVID-19;

Il est proposé par M. Carl Langlois, appuyé par M. Alex Desfossés-Cusson et résolu d'autoriser et de défrayer à la MRC Drummond le montant de 1 400\$ aux P'tites boîtes à Lunch de la Tablee populaire afin de permettre à des élèves du primaire provenant de familles défavorisées de recevoir des déjeuners et des dîners équilibrés chaque jour de classe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

12. FÊTE NATIONALE 2020

2020-90

Étant donné que dans un contexte où certaines mesures sanitaires mises en place pour protéger les Québécois de la COVID-19 devront être respectées à plus long terme;

Étant donné que le gouvernement du Québec demande l'annulation des festivals ainsi que des événements culturels intérieurs et extérieurs prévus sur le territoire québécois pour la période allant jusqu'au 31 août 2020;

Il est proposé par M. Marcel Bergeron, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu d'annuler la fête Nationale du Québec prévue le 23 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

13. RECHERCHE DE FUITES SUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

2020-91

Étant donné que dans le cadre de la stratégie québécoise d'eau potable, la municipalité doit faire faire une recherche de fuites sur le réseau de distribution d'eau potable;

Étant donné les prix demandés: Nordikeau 6 620.00\$ plus taxes, Simo Management inc 6 486.00\$ plus taxes

Il est proposé par M. Alex Desfossés-Cusson, appuyé par M. Carl Langlois et résolu d'octroyer le contrat à Simo Management inc au coût de 6 486.00\$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

14. VILLE DE DRUMMONDVILLE: ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AUX LOISIRS ET À LA CULTURE

2020-92

Étant donné que la municipalité de Wickham demande à la Ville de Drummondville d'accorder un crédit ou de réduire la contribution 2020 de la municipalité prévue à l'entente intermunicipale relative aux loisirs

et à la culture au prorata du nombre de jours que notre population n'aura pas accès aux services des activités récréatives et culturelles offertes par la Ville en vertu de l'entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture;

Étant donné que la municipalité de Wickham demande un appui des municipalités;

Il est proposé par M. Sylvain Jutras, appuyé par M. Carl Langlois et résolu de ne pas donner suite à la demande d'appui de la municipalité de Wickham.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

15. DEMANDE DE PROLONGEMENT CONCORDANCE AU SCHÉMA

2020-93

ATTENDU QUE le règlement édictant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond numéro MRC-773-1 est entré en vigueur le 25 juillet 2017, remplaçant ainsi les règlements MRC-773 et MRC-66;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité peut adopter un règlement de concordance pour se conformer au règlement MRC-826 qui modifie le schéma et pour se conformer au règlement MRC-773-1 (Schéma d'aménagement et développement révisé de la MRC de Drummond);

ATTENDU QUE la municipalité a amorcé une révision complète du plan et des règlements d'urbanisme, le 15 janvier 2018 avec l'adoption de la résolution numéro 2018-025;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 59 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal doit adopter dans les deux ans qui suivent l'entrée en vigueur du règlement modifiant le SADR, tout règlement de concordance nécessaire pour assurer la conformité avec le règlement numéro MRC-773-1 de la MRC de Drummond, soit avant le 25 juillet 2019;

ATTENDU QU'on entend par règlement de concordance, tout règlement parmi les suivants :

1. Qui modifie le plan d'urbanisme d'une municipalité, son règlement de zonage, de lotissement ou de construction ou l'un ou l'autre de ses règlements prévus aux sections VII à XI du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

2. Que le Conseil d'une municipalité adopte en vertu de l'article 116 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ou tout règlement qui le modifie;

ATTENDU QUE la ministre a accordé une prolongation du délai jusqu'au 25 juillet 2020, suite à la demande du conseil municipal, le tout en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE la situation actuelle, en lien avec la Covid-19, créera des délais importants dans les procédures d'adoption et qu'il y aura également d'autres délais dont notamment les 120 jours d'examen de concordance au SADR;

ATTENDU QU'il y a lieu de demander une nouvelle prolongation de délai à Madame la Ministre;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Alex Desfossés-Cusson et résolu que le conseil demande à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, de prolonger le délai pour l'adoption des règlements de concordance nécessaires suite à l'adoption du règlement MRC-773-1 modifiant le SADR de la MRC de Drummond jusqu'au 25 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

16. MATÉRIEL DE PRÉVENTION

2020-94

Étant donné que la municipalité veut protéger les citoyens et ces employés de la COVID-19;

Étant donné la réouverture éventuelle des lieux publics;

Il est proposé par M. Carl Langlois, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu d'autoriser l'achat de trois(3) station de lave-main portable autonome (hôtel de ville, centre récréatif et bibliothèque) de Hygiénik Canada au coût de 995.00\$ plus taxes chacun ainsi que des masques, du purell et des visières selon la disponibilité des fournisseurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

17. VACANCES 2020

2020-95

Il est proposé par M. Marcel Bergeron, appuyé par M. Carl Langlois et résolu d'autoriser les vacances des employé(e)s selon l'annexe A.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

18. RESURFAÇAGE RUE BIRON

2020-96

Étant donné la demande d'aide financière au Ministère des Transports pour le resurfaçage de la rue Biron;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Carl Langlois et résolu de mandater EXP experts-conseils afin de préparer les plans et devis techniques pour le resurfaçage de la rue Biron.

Il est de plus résolu d'installer un dos d'âne sur la rue Biron.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

19. DIVERS

A) APPEL D'OFFRES PAVAGE RUE BLAKE

2020-97

Étant donné les plans et devis préparés par Avizo Experts conseils;

Il est proposé par M. Marcel Bergeron, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu d'aller en appels d'offres par invitation pour le pavage de la rue Blake à même la TECQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

B) RENOUVELLEMENT ADHÉSION COPERNIC

2020-98

Il est proposé par M. Marcel Bergeron, appuyé par M. Carl Langlois et résolu d'autoriser et de défrayer les coûts de renouvellement à Copernic (organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la Rivière Nicolet) au coût de 75\$ et de déléguer M. Gérard Martin afin de représenter la municipalité. M. Guy Bournival agira à titre de substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

20. CORRESPONDANCE

Dépôt est fait de la correspondance.

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est accordée à la salle.

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-99

Il est proposé par M. Marcel Bergeron, appuyé par M. Alex Desfossés-Cusson et résolu de lever la séance. Il était à ce moment-là 20h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

Sylvain Jutras
maire

Isabelle Dumont
directrice générale et secrétaire-
trésorière gma niv.1